

porter des houillères chez le consommateur. Tout ce qu'ils feront dans ce sens sera efficace et applaudi du public. Mais réquisitions, perquisitions, inquisitions, tout cela ne servira de rien et peut avoir le très grave défaut de leur donner à croire qu'ils auront fait quelque chose, alors qu'ils auront seulement embêté leurs concitoyens !

Une dernière observation ! Si l'on interdit aux consommateurs d'avoir chez eux plus de 30 jours de charbon, cela aura pour conséquence immédiate d'empêcher les négociants de faire des commandes, car ils ne voudront pas entasser dans leurs magasins des stocks d'une marchandise payable d'avance et dont la vente sera ensuite retardée.

A moins que l'on veuille organiser le non-ravitaillement. Alors, c'est bien ainsi qu'il faut agir.

Propos d'un Cadurcien

Sur des pointes d'aiguilles

Le dimanche, on s'endimanche. Dimanche donc, de par la temporaire dérogation de guerre à l'usage immémorial, les endimanchés de Cahors, dont je suis, avaient renoncé au boulevard, à ses pompes, à ses attrait, et courageusement affronté la campagne environnante. Elle flambait, la campagne, sous un éclatant soleil aestival, qui, s'en allant coucher, s'avisa de nous préparer pour le soir et la nuit un cataclysme pluvial capable de décider Gribouille à chercher un abri dans le fleuve Lot.

Assis au bord d'une route où se doivent donner rendez-vous lézards et lézardes à sang ultra-froid, je vis venir vers moi deux femmes, une vieille, une jeune, marchant de compagnie. Nul mot n'excitait leur conversation. C'est, me dis-je, qu'elles sont muettes. La vieille se trainait, tel un oiseau blessé précipité à terre. Ses bras s'écartaient comme deux grandes ailes fracassées. Ses jambes s'élevaient comme les pauvres paltes arquées d'un tire-omnibus à bout de potentiel locomoteur.

La vieille était infirme. La jeune avait l'allure d'une gazelle. Or, la jeune, c'était la mère. Et naturellement, c'est la fille qui était la vieille.

Vous ne saisissez pas ? C'est clair pourtant ce me semble.

Mais voici qui va encore mieux éclaircir la chose.

La fille, c'est-à-dire la vieille, avait seize ans à peine, belle comme un fleur.

La mère avait dépassé, bien entendu, les trente ans souverains, au dire de Balzac et autres experts complaisants, sont le zénith de la femme, si elle n'est ni Turque, ni Arabe.

Ah ! cette fois, vous concevez. Je le vois bien à vos yeux fulgurants et à vos fronts lumineux.

Ils disent, vos fronts, — car ils parlent, — ils disent vos yeux — car ils sont bavards, — que si la fille paraissait l'aimée par son allure saine, c'est qu'elle est le mal physique, peut-être aussi le mal moral, n'avaient pas attendu le nombre des années.

Eh bien ! Vos yeux errent et vos fronts se fourvoient.

Que vos fronts se penchent. Que vos yeux s'abaissent vers les pieds virginaux.

Ils ne parlent plus, à cette heure, vos fronts, ni vos yeux, ils rient.

Ils pouffent. Ils tiennent le secret de la précieuse infirmité. Ils constatent, ahuris et hilares, que le dentelle de dentelle, cri s'avance sur des pointes d'aiguille quasiment aussi longues que les épingles-baignoires de son chapeau illimité.

Et voilà, Madame, voilà pourquoi votre fille est boiteuse, boiteuse en sens divers, boiteuse sur sa droite, boiteuse sur sa gauche, boiteuse à l'avant, boiteuse à l'arrière, bien plus boiteuse que Mlle de La Vaillière penchant vers l'amour, boiteuse comme un canard déhanché dans l'oie.

Mais ces allures, Madame, ces aiguilles qui exaltaient les talons de votre pauvre enfant et la tiennent cruellement dressée sur la plante des pieds, elles n'ont rien de pas dans votre chair maternelle !

Vous permettez ce martyre. Vous n'êtes pas la Sévigné des extrémités de votre gamine ? Vous n'avez pas mal à ses talons ? Vous l'aimez, certes, et beaucoup. Et alors ? Je vous entends. Vous craignez de la contrarier. Votre chère Justine est coquette. La mode, surtout si elle est grosse, l'assujettit à ses extravagances.

La mode est un tyran dont rien ne nous délivre !

Plutôt souffrir que se soustraire à l'imitation, qui est un exilavage, des inventeurs d'excentricités vestimentaires, telle est la devise des femmes. Et votre Justine est femme en ce point — déjà ! Mais vous, qui ne l'êtes plus — sur ce point — (et je vous en félicite), vous qui avez du bon sens, que n'en avez-vous pour deux ? Prenez un bon ciseau à froid, bien tranchant, avec un marteau bien solide. Tapez ferme sur ces appendices ridicules des bottines meurtrières. Tapez jusqu'à ce que décollation s'en suive. C'est fait ! Très bien. Tendez à Justine ses chaussures réduites.

Sans peur, dites-lui pour être sans reproche :

« Ma petite, c'est Perrette qui avait raison. Perrette avait le génie d'un grand bottier à la fois et d'un grand tailleur. Son cotillon simple était séant. Ses souliers plats étaient agiles. Sois Perrette, et tu marcheras vite et bien, et tu seras tout plein gentille. Au diable ces ajustements de mauvais goût sans lesquels les femmes

Justine écoutera respectueusement votre discours. Madame. Puis en catimini, elle rapportera ses bottines au cordonnier indigné de la mutilation sacrilège et y fera remettre des talons de deux centimètres plus hauts que les premiers.

Justine, je vous attends à vos prochaines valses. Quelles poétiques rééditions, alors, de la *Chute d'un Ange* !

Fi ! Justine, votre danse estropiée amènerait l'épais sourire aux lèvres du « bouvier allemand ».

Pauvres pieds de Justine ! Entendez glousser les ironiques petites Chinoises, repenties de leurs traditionnels moignons, comme les Chinois le sont de leurs vieilles queues capillaires.

Pieds bêtés, goûtez et comparez ! Goûtez des spaciaux, commodes, intépides, intelligents brodequins de nos soldats rattrapant en trois pas le Boche fugace et le... giffant magistralement... dans le dos !

Justine, goûtez même de l'anarchiste *chassette à clous*. Elle vous remettra sur pied. Ce sera une révolution à la base qui vous guérira à jamais dans vos muscles et tendons géhennés, ainsi que dans votre puérite frivolité.

Au Sénat

A la suite du tirage au sort des bureaux du Sénat, tirage qui eut lieu dans la séance du 15 mars, M. Loubet fait partie du 5^e bureau et M. Rey du 6^e bureau.

Légion d'honneur

Parmi les nouveaux promus au grade de Chevalier de la Légion d'honneur, nous relevons le nom de M. Lamy Marius-Etienne, payeur principal de 3^e classe, chef de service d'un corps d'armée.

Nous adressons nos félicitations au nouveau légionnaire qui, avant la mobilisation était commis principal des P. T. T. à Cahors où il compte de nombreux amis.

Citation à l'ordre du jour

Notre compatriote Castanel, engagé volontaire, a été cité en ces termes à l'ordre du jour.

« Soldat modèle par sa tenue, son dévouement et son sang-froid. Blessé deux fois le 16 juin et le 9 octobre. »

Castanel a été décoré de la croix de guerre.

Nos félicitations à notre compatriote qui est originaire du canton de Souillac.

Promotion

M. Clavier, sous-lieutenant au 7^e d'infanterie est promu au grade de lieutenant et détaché dans le génie.

Au 131^e territorial

M. Gregorri, lieutenant à titre provisoire au 131^e territorial, est nommé sous-lieutenant à titre définitif.

Félicitations.

Compatriote

Notre compatriote M. Laborie, ancien adjudant au 7^e, lieutenant à titre provisoire au 8^e d'infanterie, est nommé sous-lieutenant à titre définitif.

Nos félicitations.

Magistrature

M. Raoul Cavarroc, substitut à Valence, vient d'être nommé procureur de la République à Montélimar.

Carnet de sucre

La quantité de sucre dont pouvaient disposer jusqu'à maintenant les dépositaires du Département était si minime que le comité de répartition s'était vu dans l'obligation d'ajourner le fonctionnement de la nouvelle réglementation.

Grâce aux arrivées nouvelles de sucre, le carnet individuel va être envoyé, ces jours-ci, à tous les habitants du Lot qui pourront immédiatement, se procurer chez les épiciers, les 250 grammes auxquels ils ont droit pour la dernière dizaine de mars.

A cet effet, les épiciers détaillants vont recevoir des bons leur permettant un premier approvisionnement qu'ils se procureront chez les dépositaires.

Chemin de fer d'Orléans

A l'occasion de la foire de Rodez, le lundi 19 mars 1917, le train de marchandises 54030, partant de Rodez à 19 h. 12, prendra les voyageurs de 3^e classe entre Rodez et Viviez (arrivé à Viviez à 21 h. 42).

Ce train s'arrêtera à toutes les stations du parcours, sauf aux arrêts de Sébazac et de Vanc.

L'ajournement des élections

La loi suivante, ajournant la révision des listes électorales de tous genres en 1917 est promulguée :

Article premier. — Les opérations de révision des listes électorales pour l'année 1917 sont ajournées jusqu'à la cessation des hostilités.

Art. 2. — Pendant l'année 1917 et jusqu'à ce qu'une loi spéciale ait autorisé la convocation des collèges électoraux, il n'est procédé à aucune élection législative, départementale, communale ou consulaire.

La classe 1918 et le P. C. N.

M. Fernand Engerand, député, avait appelé l'attention de M. le ministre de la justice et de l'instruction publique sur la situation faite aux étudiants du P. C. N. de la classe 1918, pourvus de trois inscriptions, au cas où ils seraient mis, du fait de leur appel, dans l'impossibilité de prendre leur quatrième inscription et de passer l'examen final, et lui demandait, pour éviter la perte d'une année d'études, que, comme pour le baccalauréat, une session spéciale leur soit réservée avant leur incorporation, ou qu'ils soient autorisés à se présenter à l'examen de juillet, après l'incorporation.

Le ministre de la guerre a répondu qu'il avait annoncé l'intention d'accorder des permissions aux jeunes gens de la classe 1918, pour leur permettre de venir passer les examens, et que les étudiants du P. C. N. participeraient naturellement à cette mesure de bienveillance.

Etat-civil de la ville de Cahors

Du 10 au 17 mars 1917

Mariages

Manhes Antoine, employé au chemin de fer et Chertier Antoinette, s. p. Longayrou Marie-Pierre-Célestin, propriétaire et Bédoué Luinta, modiste. Manié Antoine, coiffeur et Lacombe, Jeanne, s. p. Cellier Edmond, receveur de l'enregistrement et Jame Louise, s. p.

Décès

Miquel Rose, épouse Bergerot, 63 ans, rue du Pont-Neuf, 12. Blazy Fernand, 4 ans, rue Lestien, 1. Gransice Thomas-Hégésippe, jardinier, 71 ans, Hospice. Bergerot Jean-Baptiste, employé d'octroi, 61 ans, rue du Pont-Neuf, 12. Aldou Marie, veuve Bergougnoux, 74 ans, rue du Cheval-Blanc, 7. Destail Anastasie, veuve Amouroux, 65 ans, Boulevard Gambetta, 81. Guignes Altrésie, 7 ans, Hospice. Aussel Ferdinand-Marcel, tailleur d'habits, 23 ans, rue Arnaud-Béraldy. Trémolières Augustin, propriétaire, 62 ans, rue Brives, 17. Guillou, Euphrasie-Marie-Stéphane, 83 ans, rue de l'Hôtel-de-Ville, 3.

Albas

Citation. — C'est avec plaisir que nous enregistrons l'éloge citation dont vient d'être l'objet l'un de nos jeunes et très sympathiques compatriotes :

« M. P. Fron, médecin auxiliaire au 1^{er} groupe du 1^{er} rég. d'infanterie, possédant au plus haut degré la notion du devoir militaire et la conscience de ses obligations professionnelles. A, au cours de ses stages dans l'infanterie, le génie et l'artillerie, soigné les blessés sous le feu, prodiguant depuis le début de la campagne, les preuves d'un inlassable dévouement et d'un imperturbable sang-froid. »

M. Pierre Fron est le petit-fils de Mme Morisot, veuve du regretté professeur à la Faculté de Sciences de Bordeaux. Il est le fils du capitaine Fron, attaché à une gare de la zone des armées et le neveu du Dr Morisot, médecin-major également aux armées. Nos plus chaleureuses félicitations.

Lanzac

Nous apprenons le mariage de notre sympathique compatriote, Jean Freysse, secrétaire au bureau des renseignements du 7^e rég. d'infanterie, à Cahors, avec Mlle Octavie Bourdet, fille de M. Bourdet, ancien maire de Lanzac.

Parti en campagne au début des hostilités avec son corps d'origine, le 9^e rég. d'infanterie, Freysse fut très grièvement blessé au combat de la Ferme des Grandes-Perthes, le 7 septembre 1914.

Nous adressons aux jeunes époux, avec tous nos compliments, nos plus sincères vœux de bonheur.

Espédaillac

Nécrologie. — Lundi dernier ont eu lieu au milieu d'une grande affluence, les obsèques de Mme Dorothee Pons, née Lacroix, âgée de 58 ans, épouse de M. Pons, instituteur en retraite et maire de la commune.

Dans cette pénible circonstance, nous adressons à M. Pons et à toute sa famille nos sentiments de douleur et de sympathie.

Permissoire du front. — L'adjudant Delbreil, mari de notre sympathique institutrice.

Labastide-Murat

Nos compatriotes. — Nous sommes heureux d'annoncer la quatrième citation, obtenue par notre vaillant compatriote Sabatier Jacques, adjudant au 9^e zouaves de marche, compagnie de mitrailleurs.

« Sous-officier d'élite, d'un sang froid et d'un courage remarquables. En maintes circonstances, a rendu les plus grands services comme agent de liaison. Pendant les combats du 15 au 16 décembre 1916 a ravitaillé de sa propre initiative en vivres et en munitions la compagnie dans les tranchées allemandes malgré l'intensité du bombardement. »

Nos félicitations à ce vaillant soldat.

Avis de décès

Madame Antoinette MARATUECH, directrice des Etudes à la Maison de la Légion d'honneur ;

Monsieur Vincent MARATUECH, Sous-Intendant Militaire de 1^{re} classe ; Madame V. MARATUECH et leur fille ;

Monsieur et Madame E. GALAUP, de Puybaroque et leurs enfants ; Monsieur Alexandre DURAND ; Messieurs et Mlle GUILLOU ; Monsieur François ROUSSEL et Madame ROUSSEL ;

Monsieur Madame et Mademoiselle SCHNEGANS ; Monsieur Charles MARATUECH ; Messieurs Louis et Henri POUZERGUES et leur famille ;

Madame Justin de MAYNARD et ses enfants, et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve MARATUECH

née Stéphanie GUI'HOU

décédée à Cahors dans sa 84^e année munie des sacrements de l'Eglise. Les obsèques auront lieu lundi 19 mars 1916 à 9 3/4 en l'Eglise Cathédrale.

Réunion à la maison mortuaire, rue de la Mairie.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

ÉMISSION DE 2 MILLIONS D'OBLIGATIONS de 300 fr. 5/4 avec LOTS rattachant 46 fr. 50 d'intérêt par an.

PRIX d'ÉMISSION : 285 francs

Les souscriptions sont reçues : 1^o Pour les Titres non libérés 20 fr. en souscrivant — 25 fr. à la répartition le surplus en 9 versements échelonnés sur 3 ans. 2^o Pour les Titres libérés 50 fr. en souscrivant — 230.40 à la répartition. 6 tirages par an pour 2.470.000 fr. de lots dont 1 de 500.000 et 5 de 250.000. Pour le surplus, voir le prospectus ou l'affiche.

Souscription publique le 24 MARS 1917

A PARIS : AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE et dans les principales Sociétés de Crédit. DANS LES DÉPARTS : CHEZ LES TRÉSORIERS-PAUVRES GÉNÉRAUX, MARCHANDS GÉNÉRAUX, LES RECEVEURS PARTICULIERS DES FINANCES ou DANS LES AGENCES ET SOCIÉTÉS DES SOCIÉTÉS. Les souscriptions sont reçues et l'attribution des titres faite sans distinction de conditions sociales ou communales. On peut souscrire par correspondance pour 5 titres et plus. Buletin hebdomadaire des Annonces et Obligations, le 24 Mars 1917.

SOCIÉTÉ « PROWODNIK »

Les Actionnaires de la Société « PROWODNIK » sont informés que l'émission de 180.000 actions de 100 roubles chacune de la dite Société décidée par l'Assemblée générale du 5/18 décembre 1916 aura lieu simultanément en Russie et en France du 10 au 23 mars 1917 au prix de Rbs 163,50. — Jouissance 1^{er} janvier 1917. Les porteurs d'actions anciennes ont le droit de souscrire à titre irréductible, titre pour titre, en présentant leurs actions pour être estampillées et en versant le montant intégral de la souscription. Ils peuvent également souscrire à titre réductible en versant 75 roubles par Action Souscrite.

En vue de sauvegarder les intérêts des Actionnaires mobiliers qui n'auraient pu prendre

part à la souscription, l'Assemblée générale a décidé de réaliser après la ratification du traité de paix et aux mêmes conditions une émission complémentaire d'actions à réserver par préférence à ces Actionnaires. Les souscriptions sont reçues en Russie au Siège Social de la Société « PROWODNIK », dans les Banques Russes désignées dans la Notice, et en France à la SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de CRÉDIT INDUSTRIEL et COMMERCIAL et de DÉPÔTS à Paris, 4, rue Auber ; au Siège Social à MARSEILLE, 75, rue Paradis, et dans ses principales AGENCES. La NOTICE OFFICIELLE a été publiée au BULLETIN des Annonces LÉGALES obligatoires du 5 mars 1917.

Le propriétaire-gérant :

A. COUESLANT.

DEPÊCHES OFFICIELLES

COMMUNIQUE DU 16 MARS (22 h.)

De part et d'autre de l'Avre, nos détachements ont continué à progresser, au cours de la journée, sur divers points du front ennemi, depuis Audechy jusqu'au sud de Lassigny.

Nous avons fait des prisonniers. Entre Soissons et Reims, action d'artillerie assez violente dans la région de Berry-au-Bac.

En Champagne, nous avons exécuté un coup de main sur une tranchée allemande, à l'est de la Butte-de-Souain. Nos tirs de destruction ont bouleversé les organisations allemandes du Bois-le-Prêtre.

Rien à signaler sur le reste du front.

Sur le front Anglais

L'avance de nos alliés continue

Londres, 16 mars, 21 heures. Nous avons poursuivi notre avance au nord de la Somme. Le bois de Saint-Pierre-Waast presque en entier, ainsi qu'environ mille mètres de tranchées au sud, et deux mille mètres au nord de ce bois sont actuellement entre nos mains.

Une attaque dirigée ce matin contre un de nos postes, au nord-est de Gommecourt, a été rejetée.

Des coups de main ont été exécutés avec succès, au cours de la nuit, au sud d'Arras, à l'est de Souchez et à l'est de Vermelles. L'ennemi a subi des pertes nombreuses.

Plusieurs abris ont été attaqués à la grenade. Nous avons ramené des prisonniers.

Nos aviateurs ont effectué hier, avec succès, un certain nombre de reconnaissances. Au cours de différents combats aériens, quatre appareils allemands ont été détruits et trois autres contraints d'atterrir avec des avaries.

Communiqué du 17 Mars (15 h.)

Nous progressons sur 4 kilom. de profondeur sur un front de 20 kilom.

Au nord de l'Avre et entre l'Avre et l'Oise, NOS DÉTACHEMENTS, continuant à exercer sur l'ennemi une vigoureuse pression au cours de la nuit, ONT POURSUIVI LEUR PROGRESSION sur un front de plus de 20 kilom. et une profondeur qui, en certains points, dépasse 4 kilom. Nous avons fait, cette nuit, une centaine de prisonniers.

Au nord-ouest de Berry-au-Bac, à la suite d'un violent bombardement signalé dans le communiqué d'hier, les Allemands ont attaqué nos lignes.

L'attaque a été brisée par nos feux. Quelques fractions ennemies qui avaient réussi à pénétrer dans un élément de tranchée en ont été rejetées aussitôt à la baïonnette.

A l'est de Reims, nos grenadiers ont arrêté net des tentatives ennemies sur nos petits postes.

Dans la région à l'ouest de Maisons-de-Champagne, NOUS AVONS SÉRIEUSEMENT PROGRESSÉ à la grenade pendant la nuit et conquis plusieurs éléments de tranchées.

La lutte d'artillerie se maintient vive dans tout ce secteur et vers Auberville.

A l'est de la Meuse une VIVE LUTTE S'EST ENGAGÉE hier et dans la nuit. Dans la région de la ferme des Chambrèches, plusieurs tentatives ennemies sur une de nos tranchées ont été finalement repoussées après une série d'avances et de reculs.

Les Allemands ont subi, au cours de ces actions, des pertes sensibles. Nous avons réussi plusieurs coups de main à l'ouest de la Meuse, dans le Bois de Cheppy, dans le Bois-le-Prêtre et près de Remenauville (ouest de Pont-à-Mousson), ainsi qu'en Alsace au Sudelkopf où nous avons fait une quinzaine de prisonniers.

Aviation

UN ZEPPELIN, 9 AVIONS AU TABLEAU LES 32^e, 33^e et 34^e DE GUYNEMER

Ce matin vers 5 h. 30, le zéppelin L. 39, venant survoler la région parisienne a été atteint à 3.500 m. d'altitude par le tir de nos canons anti-aériens, au-dessus de Compiègne.

L.39 est tombé en flammes dans les jardins de la ville. Ni la chute de l'appareil ni l'explosion des bombes n'ont causé de dégâts. L'équipage tout entier a péri.

Dans la journée d'hier notre aviation de chasse s'est montrée particulièrement active. De nombreux combats ont été livrés par nos pilotes, au cours desquels HUIT avions ennemis ont été abattus.

Trois de ces appareils ont été descendus par le capitaine Guynemer et sont tombés en flammes dans nos lignes, ce qui porte à 34 le nombre des avions allemands que cet officier a détruits jusqu'à ce jour.

Le lieutenant Deullin a également descendu dans nos lignes son douzième avion.

Le même jour un neuvième appareil ennemi atteint par le tir de nos canons spéciaux s'est écrasé sur le sol dans la région de Corbeny (Aisne).

Télégrammes particuliers

Sur le front Russe

Faute de place nous sommes obligés de supprimer ce communiqué qui n'offre du reste pas d'intérêt.

Paris, 9 h. 35

Un Zéppelin est abattu

Un zéppelin a passé sur nos lignes ce matin à 4 heures, près de Compiègne.

A 5 h. 50 il était abattu.

Avis de décès

Monsieur AUSSEL, chef de train. Madame AUSSEL et tous les autres parents, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Marcel AUSSEL

leur fils, décédé à Cahors à l'âge de 25 ans.

Les obsèques auront lieu dimanche soir à 4 heures précises, en l'Eglise Cathédrale.

Réunion à la maison mortuaire, rue du Portail-Alban.

Ecole de Chauffeurs-Mécaniciens

GARAGE DELCROS

MERCUÈS (LOT)

Paris, 12 h. 15

La révolution Russe

De Petrograd : La nouvelle officielle de l'abdication du Tsar n'est pas parvenue. Le Tsar se trouve actuellement à Dno où il est en sécurité.

L'ADHESION DU GÉNÉRAL ALEXEIEF

Le général Alexeïef a adhéré au mouvement.

LE RÉNÉGAT PROTOPOPOFF

Des forces considérables de police étaient organisées à Petrograd par Protopopoff.

4.000 agents sont déjà tués ou faits prisonniers. Le reste se cache.

Tous les personnages, arrêtés depuis le 11 mars, sont enfermés dans la forteresse Pierre et Paul.

ON ARRÊTE tous les germanophiles

La population poursuit, systématiquement, l'arrestation de tous les personnages connus pour germanophilie.

Le calme renaît

Le travail reprend peu à peu dans les usines de Petrograd.

Une revue des troupes aura lieu demain.

Vraisemblablement les journaux reparaitront demain.

Seuls des bulletins de nouvelles sont actuellement publiés de Petrograd vers la province.

ZEPPELINS SUR COMPIÈGNE

De Compiègne : Le zéppelin fut descendu vers 5 heures 50 au-dessus de la ville où il tomba en flammes sans faire de victimes. L'équipage entier était carbonisé.

Le zéppelin tomba boulevard Gambetta dans le Jardin de Paris.

Trois zéppelins étaient signalés descendant la vallée de l'Oise.

Les batteries anti-aériennes ouvrirent le feu ; l'une des batteries atteignit un des dirigeables en plein centre.

Le monstre s'enflamma comme une torche et descendit en vitesse.

Tous les avions de la défense de Paris prirent l'air. Une partie se dirigea vers les zéppelins.

Des Zéppelins sur l'Angleterre

De Londres : Le communiqué anglais autorisé ne donne pas jusqu'ici le nombre de zéppelins qui ont, aussi, survolé les comtés du sud-est, notamment celui de Kent où des bombes furent lancées.

On attend un nouveau communiqué.

Paris, 17 h. 14

Le nouveau Tsar

De Petrograd, officiel : Le Tsar a abdiqué en faveur de son frère le grand-duc Michel, par un manifeste rendu public.

Le Conseil des Ministres

Un Conseil des ministres a eu lieu ce matin.

M. Briand a fait connaître les derniers télégrammes reçus de Russie, notamment la confirmation de l'abdication.

Les ministres tiendront un nouveau conseil dans la soirée.

M. Briand continuera dans la journée les pourparlers en vue de réaliser la modification qu'il se propose d'apporter dans la répartition des attributions de plusieurs départements ministériels.

Après leurs déboires en Angleterre, les zéppelins ne survolaient plus les territoires alliés. Ils ont tenté une nouvelle expérience. Elle n'a pas été heureuse !

La faille des mastodontes allemands est absolue.

La révolution Russe, qui n'a rien d'anti-dynastique, se déroule normalement pour le plus grand bien du peuple Russe.

A noter que le gouvernement recherche, pour les arrêter, tous ceux qui ont fait preuve de sentiments germanophiles.

Cela suffira, sans doute, à tranquilliser les rares pessimistes qui persistent à se torturer l'esprit au sujet du mouvement vengeur du peuple contre les renégats et les traîtres.

Nous publions en première page quelques renseignements sur le nouveau Tsar très populaire en Russie.

C'est un homme simple, d'esprit indépendant.